RCS : BREST
Code greffe : 2901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00391
Numéro SIREN : 409 966 694
Nom ou dénomination : BLUECOM

Ce dépôt a été enregistré le 15/10/2019 sous le numéro de dépôt 4251

« BLUECOM »

Société par Actions Simplifiée
au capital de 50.000 euros
Siège social : 105 rue Charles Nungesser
29490 - GUIPAVAS
409.966.694 RCS BREST
SIRET 409.966.694.00054
APE 6202A

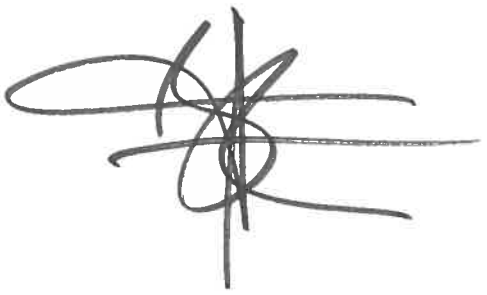
COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2018

-:-:-:-:-

Bilan, Compte de résultat, Annexe

Certifié sincère,
Le Président



(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BLUE COM — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 105 Rue Charles Nungesser 29490 GUIPAVAS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 0 9 9 6 6 6 9 4 0 0 0 5 4 — Néant ☐ *

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122018 Net 3	N-1 31122017 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX	41 994	CQ	41 994		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	203 388	AG	143 436	59 951	
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	673 920	AU	226 158	447 761	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	840	BI		840	
		TOTAL (II)	BJ	920 142	BK	411 589	508 553	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	46 031	BU		46 031	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	383 646	BY	21 239	362 406	
		Autres créances (3)	BZ	87 667	CA		87 667	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	568 585	CG		568 585	
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	123 627	CI		123 627	
		TOTAL (III)	CJ	1 209 558	CK	21 239	1 188 319	
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 129 701	1A	432 828	1 696 872	

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2019

Cegid Group

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BLUE COM — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)	DA	50 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	29 667	
	Report à nouveau	DH	(28 747)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	257 332	
	Subventions d'investissement	DJ	4 280	
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	317 533	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	554 446	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	6 572	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	395 501	
	Dettes fiscales et sociales	DY	358 731	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	12 976	
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	51 110	
	TOTAL (IV)	EC	1 379 338	
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 696 872	

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	994 345	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BLUE COM — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	782 966	FB		FC	782 966	
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	3 122 330	FH		FI	3 122 330	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 905 296	FK		FL	3 905 296	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	10 080	
	Autres produits (1) (11)					FQ	7 072	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 922 449	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	609 194	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(10 363)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 534 879	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	59 257	
	Salaires et traitements*					FY	958 116	
	Charges sociales (10)					FZ	342 840	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	156 093	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 650 019	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	272 430	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	259	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	259	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 468	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	6 468	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(6 209)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	266 221	

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2019

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2019

Désignation de l'entreprise SAS BLUE COM — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 346	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 346	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	(3)	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	(3)	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 349	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	10 237	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 924 055	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 666 722	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	257 332	

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP		
	– Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	10 108	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
QUOTE PART SUBVENTION		2 347
PRODUIT DE CESSION D'ELEMENTS ACTIFS		(1 001)
AMORTISSEMENTS	(3)	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group


OPEFIN' HOLDING
POUR
IDENTIFICATION
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Annexes

OPEFIN HOLDING
POUR IDENTIFICATION
COMMISSAIRE AUX COMPTES

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 1 696 872 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 257 332 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018. Ces comptes annuels ont été établis le 30/07/2019.

EVENEMENTS POSTERIEURES A LA CLOTURE

Néant

REGLE ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation les actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

OPEFIN' HOLDING
POUR IDENTIFICATION
COMMISSAIRE AUX COMPTES

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Amortissements des biens décomposables :

L'entité non concernée, aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	8 à 10 ans
- Logiciels informatiques	1 à 4 ans
- Agencements, amén. & inst.	3 à 10 ans
- Matériel de bureau & info.	2 à 8 ans
- Mobilier	4 à 10 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est inclus de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

OPEFIN' HOLDING
POUR IDENTIFICATION
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Etat des créances liées à la clôture de l'exercice

Créances clients - entreprises liées

CAP DEV	2 590	Euros
CRYPTO	76 375	Euros
GERCOP DIGITAL	257	Euros
GERCOP	49 727	Euros
IMMOSOFT	16 681	Euros

Créances comptes courants - entreprises liées

Néant

DETTES

Etat des dettes liées à la clôture de l'exercice

Dettes fournisseurs - entreprises liées

IMMOFACILE	746	Euros
GERCOP	15 120	Euros

Dettes comptes courants - entreprises liées

Néant

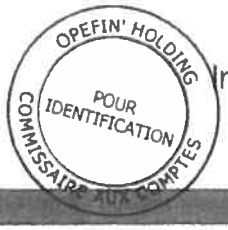
CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

012 - BLUE COM
105 Rue Charles Nungesser
29490 GUIPAVAS



Immobilisations

Déclaration au 31/12/2018

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	41 994		
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	181 883		29 572
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.	357 882		2 333
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	340 956		39 108
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**698 838**		**41 442**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	840		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**840**		
TOTAL GENERAL	**923 555**		**71 014**

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT			41 994	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		8 067	203 389	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers			360 215	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		66 360	313 705	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		**66 359**	**673 920**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			840	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			**840**	
TOTAL GENERAL		**74 426**	**920 143**	

012 - BLUE COM
105 Rue Charles Nungesser
29490 GUIPAVAS

OPEFIN' HOLDING POUR IDENTIFICATION COMMISSAIRE AUX COMPTES

Amortissements

Déclaration au 31/12/2018

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT	41 994			41 994
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	97 666	53 836	8 066	143 437
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers	30 688	43 887	-1	74 576
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	159 573	58 370	66 360	151 583
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	190 261	102 257	66 360	226 159
TOTAL GENERAL	329 921	156 094	74 426	411 589

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL							
AUT. INC.							
Terrains							
Construct							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

012 - BLUE COM
105 Rue Charles Nungesser
29490 GUIPAVAS

OPEFIN' HOLDING POUR IDENTIFICATION COMMISSAIRE AUX COMPTES

Provisions et dépréciations

Déclaration au 31/12/2018

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	21 212	82	54	21 239
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	**21 212**	**82**	**54**	**21 239**
TOTAL GENERAL	**21 212**	**82**	**54**	**21 239**
Dotations et reprises d'exploitation		82	55	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

012 - BLUE COM
105 Rue Charles Nungesser
29490 GUIPAVAS

Créances et dettes

Déclaration au 31/12/2018



ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	840		840
Clients douteux ou litigieux	25 367	25 367	
Autres créances clients	358 279	358 279	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	471	471	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	36 640	36 640	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	41 432	41 432	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	4 564	4 564	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	4 560	4 560	
Charges constatées d'avance	123 628	123 628	
TOTAL GENERAL	595 781	594 941	840

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	554 447	176 025	378 422	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	395 501	395 501		
Personnel et comptes rattachés	128 488	128 488		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	76 045	76 045		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	107 172	107 172		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	47 027	47 027		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	12 977	12 977		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	51 110	51 110		
TOTAL GENERAL	1 372 767	994 345	378 422	

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice 181 831
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

OPEFIN' HOLDING
POUR IDENTIFICATION
COMMISSAIRE AUX COMPTES

STOCK

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises Matières premières	35 668	10 364		46 032
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	35 668	10 364	-	46 032



COMPOSITION DU CAPITAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINAL
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 500,00	33,33
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	1 500,00	33,33

AFFECTATION DU RESULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT
(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		- 28 699
Résultat de l'exercice précédent		- 48
Prélèvement sur les réserves (à détailler)		
Total des prélèvements sur les réserves		
	TOTAL DES ORIGINES	- 28 747
Affectation aux reserves	- Réserves Légales	
	- Autres réserves	
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		- 28 747
	TOTAL DES AFFECTATIONS	- 28 747

Capitaux propres



012 - BLUE COM
105 Rue Charles Nungesser
29490 GUIPAVAS

OPEFIN' HOLDING
POUR IDENTIFICATION
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Variation des capitaux propres

Déclaration au 31/12/2018

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	56 649
Distributions sur résultats antérieurs	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	56 649

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		3 552
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice		257 332
SOLDE		**260 884**

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	317 533

OPEFIN' HOLDING
POUR
IDENTIFICATION
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CHARGES A PAYER

CHARGES A PAYER	31/12/2018
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	131 525
Autres dettes	11 890
Dettes fiscales et sociales	144 854
TOTAL	288 269

PRODUITS A RECEVOIR

PRODUITS A RECEVOIR	31/12/2018
Clients factures à établir	9 730
Autres créances	5 227
TOTAL	14 956

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCES

CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	31/12/2018
Exploitations	123 628
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	123 628

PRODUITS CONSTATES D'AVANCES	31/12/2018
Exploitations	51 110
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL	51 110

Comptes de régularisations charges et produits

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS



CHARGES EXCEPTIONNELLES	31/12/2018
Néant	
TOTAL	-

PRODUITS EXCEPTIONNELS	31/12/2018
Quote part de subvention virée au résultat	1 346
TOTAL	1 346

Crédit impôt compétitivité et emploi (CICE)

OPTIFIN' HOLDING
POUR IDENTIFICATION
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CICE

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64
Au titre de l'exercice clos le 31/12/2018, le CICE s'élève à 46 517.40 €, et le taux est de 6%.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

L'entité l'utilise notamment en matière :

- d'investissement et d'emploi.

Le CICE est supprimé en 2019 et remplacé par un allégement des cotisations patronales.

OPEFIN* HOLDING
POUR
IDENTIFICATION
COMMISSAIRE AUX COMPTES

DROIT INDIVIUEL A LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 1er janvier 2021.

INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE (IDR)

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 66 653 Euros. Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 0.80 %

Table de mortalité 2011

Départ volontaire à 65 ans

Taux de charges sociales: 45 %

Taux de progression sal : 1%

ENGAGEMENTS RECUS

- Caution de la Société GERCOP au profit du Crédit Mutuel Bretagne en remboursement d'un prêt, pour 500 000€;
- Garantie à première demande du Crédit Agricole Finistère pour 15 983 €;
- Caution retenue garantie marché public du CA du Finistère pour 16 024€.
-

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

- Nantissement du fond de commerce de rand 1 au profit du Crédit Mutuel Bretagne pour 150 000€.

Nantissement du fond de commerce de rand 1 au profit du Crédit Mutuel Finistère pour 227 000€.

012 - BLUE COM
105 Rue Charles Nungesser
29490 GUIPAVAS

Honoraires versés aux commissaires aux comptes

Déclaration au 31/12/2018

COMMISSAIRES AUX COMPTES

OPEFIN' HOLDING
POUR IDENTIFICATION
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ITHEA – OPEFIN

14 Boulevard Raymond Poincaré

92380 Garches

Montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat :

Exercice 2018 : 14 000€

Exercices 2017 : 3 600€

OPEFIN' HOLDING
POUR IDENTIFICATION
COMMISSAIRE AUX COMPTES

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

La rémunération n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

EFFECTIF

Effectif moyen au 31/12/2018 : 25

	31/12/2018	31/12/2017
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres	9	5
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	16	30
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

« BLUECOM »
Société par Actions Simplifiée
au capital de 50.000 euros
Siège social : 105 rue Charles Nungesser
29490 - GUIPAVAS
409.966.694 RCS BREST
SIRET 409.966.694.00054
APE 6202A

PROPOSITION D'AFFECTATION DE RESULTAT

EXTRAIT DU TEXTE DES DECISIONS
DEUXIEME DECISION

Il est proposé à l'associée unique d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 s'élevant à 257.332,68 €, ainsi qu'il suit :

- au compte « Report à nouveau » débiteur figurant au passif du bilan
 la somme de 28.747,23 €
 lequel sera ainsi totalement apuré
- le solde, soit la somme de 228.585,45 €
 au poste « Autres réserves »

-:-:-:-:-

AFFECTATION DU RESULTAT

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 16 SEPTEMBRE 2019

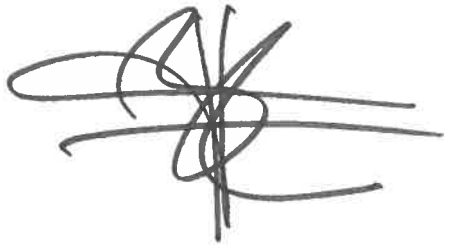
DEUXIEME DECISION
Affectation du résultat

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 s'élevant à 257.332,68 €, de la façon suivante :

- au compte « Report à nouveau » débiteur figurant au passif du bilan
 la somme de 28.747,23 €
 lequel sera ainsi totalement apuré

- le solde, soit la somme de 228.585,45 €
 au poste « Autres réserves »

CERTIFIE CONFORME
POUR LA PRESIDENTE, « GERCOP »
Monsieur Jacques BIGAND



OPÉFIN' HOLDING
Commissariat aux comptes
14, Boulevard Raymond Poincaré - 92380 GARCHES
tél. : +33(0)1 80 83 60 07 • fax : +33(0)1 80 83 60 08
mail : contact@opefin.fr

BLUECOM

Société par Actions Simplifiée

au Capital de 50.000 Euros

Siège Social : Zone de Prat Pip Nord – 105 rue Charles Nungesser

29490 GUIPAVAS

R.C.S. BREST B 409 966 694

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2018

BLUECOM
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 50.000 €
Zone de Prat Pip Nord – 105 rue Charles Nungesser
29490 GUIPAVAS

A l'Associé Unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BLUECOM S.A.S. relatifs à l'exercice d'une durée de 12 mois, clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Reconnaissance du chiffre d'affaires et dépréciation des créances clients

Au 31 Décembre 2018, le chiffre d'affaires de la société s'élève à 3 905 297 euros, les créances clients inscrites au bilan s'élèvent à 362 407 euros en valeur nette comptable et les produits constatés d'avance s'établissent à 51 110 euros.

Le chiffre d'affaires est principalement constitué des produits liés aux contrats d'infrastructure de réseaux informatiques et téléphonies (installations, hébergements, maintenances, abonnements, régies). Les contrats couvrent généralement des périodes annuelles renouvelables et reconductibles. La facturation est généralement mensuelle.

La direction estime la probabilité de recouvrement des créances clients à partir de l'ancienneté des créances, de l'historique de paiement et détermine ensuite le montant de dépréciation de créances clients à constater.

Nous avons considéré que la reconnaissance du chiffre d'affaires et la détermination des dépréciations sur créances clients sont des points clefs de l'audit en raison de leur importance significative dans les comptes de la Société, ainsi que du jugement nécessaire à l'appréciation du caractère recouvrable des créances clients.

Notre approche d'audit sur la reconnaissance du chiffre d'affaires et la dépréciation des créances clients inclut à la fois des tests sur le contrôle interne et des contrôles en substance sur les comptes en eux-mêmes.

Nos travaux relatifs au contrôle interne ont porté principalement sur les formes de contractualisation, les rythmes de facturation, la comptabilisation du chiffre d'affaires et le recouvrement des créances.

Nous avons examiné les procédures mises en œuvre par la société et procédé, par sondages, à des

contrôles clés identifiés. Nous avons effectué des tests de cheminement sur les procédures identifiées dans le processus de reconnaissance du chiffre d'affaires.
Nos contrôles en substance, relatifs au chiffre d'affaires et aux dépréciations clients, ont notamment consisté à :

- Etudier les clauses contractuelles sur un échantillon limité de contrats afin d'analyser le traitement comptable applicable ;
- Vérifier la réciprocité comptable des opérations réalisées avec les entités détenues directement ou indirectement par la société ;
- Apprécier l'estimation des perspectives de recouvrement des créances clients retenues par le management ;
- Examiner avec la direction les raisons du retard de paiement de certains clients et la pertinence des dépréciations associées ;
- Contrôler, par sondages, le calcul de la provision pour dépréciation et sa conformité avec la méthodologie de la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle

estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Garches, le 16 septembre 2019.

OPEFIN'HOLDING

Christophe FONTENEAU
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Versailles